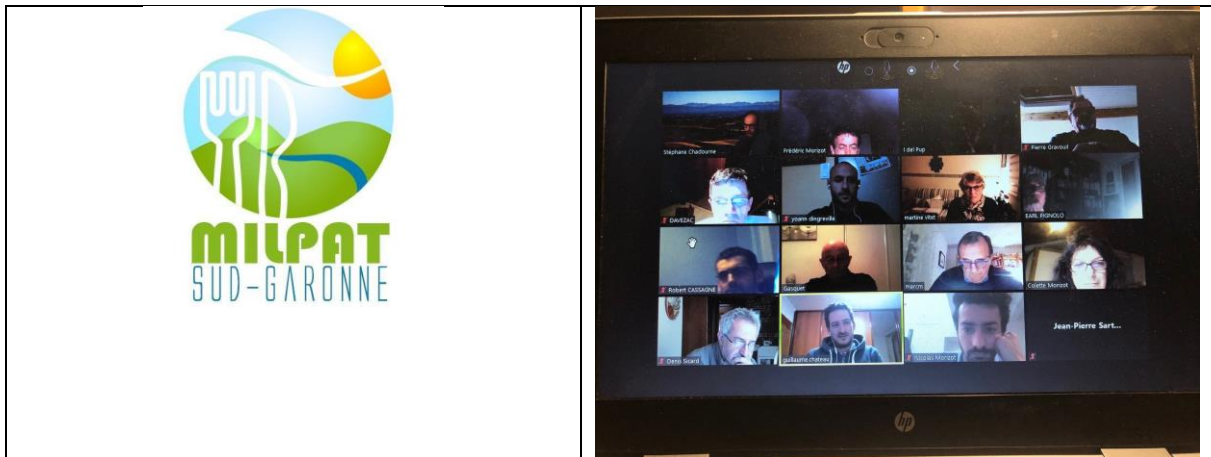


Retours sur l'Assemblée Générale du 4 Février 2021



Le 4 février 2021, les membres de l'association MilPAT SUD-GARONNE se sont réunis en visioconférence pour Assemblée Générale Ordinaire.

Ordre du jour :

- Introduction et présentations
- Rapport Moral 2020 et objectifs 202
- Bilan Financier 2020 et prévisionnel 2021
- Site web et Facebook
- Rappel 1 : actions liens Producteurs - Restauration collective
- Rappel 2 : actions relatives à mise à disposition terres / installation
- Action : nouvelle édition carte guide producteurs locaux
- Action : visite d'exploitations
- Action : réflexion stratégique
- Questions diverses
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Clôture



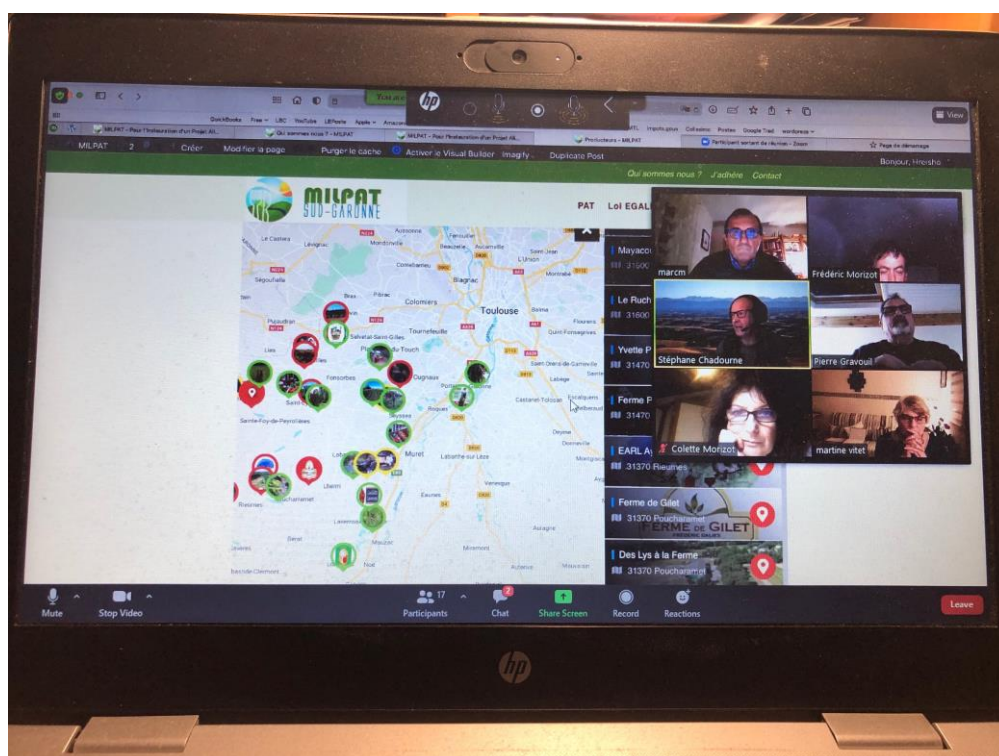
Principaux points de discussion :

- Actualisation 2021 et numérisation de la carte des producteurs en vente directe
- Conduite de deux projets étudiants l'un avec l'ENSAT, l'autre avec EI Purpan. A noter que ces travaux ont été menés à bien dans les conditions difficiles de la pandémie de COVID et ont fait l'objet d'articles dans des revues et magazines spécialisés
- 4 réunions internes de l'Association ont pu avoir lieu (27 /01, 22/04, 9/09 et 14/12)
- Restauration collective : identification fine des besoins des cuisines centrales (Eaunes 10 000 repas/jour) et des offres potentielles des agriculteurs locaux. Il nous semble que le PAT envisagé par

le Muretain Agglo (à partir d'une étude réalisée par une étudiante de l'ENSAT financée et pilotée par MilPAT) ne répond pas pleinement aux besoins identifiés. Le périmètre géographique prévu (le seul Muretain Agglo) est trop limité, avec trop peu d'agriculture, et notre recommandation est d'élargir l'aire géographique à d'autres intercommunalités du Pays du Sud-Toulousain (notamment Cœur de Garonne).

- Nous voyons avec satisfaction s'ouvrir de nouveaux marchés de producteurs à Saint-Clar, Pin-Justarets, Roquette, Lamasquère, mais le déficit de producteurs locaux est une contrainte majeure
- MilPAT a été invité à participer à diverses réunions de travail avec les autorités en charge de l'aménagement du territoire du Sud toulousain (DDT, PETR Sud-Toulousain, Métropole Toulousaine)

Actualisation et numérisation de la carte des producteurs



Objectifs pour 2021 :

- Contribuer à des projets d'installation ;
- Poursuivre l'action pour construire un ou des PAT pertinent pour le Sud-ouest toulousain ;
- Prolonger le travail sur la restauration collective ;
- Pousser à la création de légumeries ;
- Examiner la possibilité de mettre en place une plate-forme numérique adaptée « bout en bout » aux besoins liés à l'approvisionnement local de la restauration collective (depuis les prévisions de commandes/ de récoltes jusqu'à la livraison et la facturation) ;
- Contribuer à la prise en compte la loi EGALIM (volet restauration collective) par les collectivités territoriales ;
- Organiser les 1ères visites d'exploitations et d'un 1er marché-forum de producteurs (mises en œuvre des travaux des étudiantes)
- Organiser « causeries MilPAT », échanges par visio avec personnes qualifiées sur des sujets touchant à l'Agriculture et aux actions MilPAT